

FIP Ecoplanète 2010

Compte rendu semestriel d'activité au 30 septembre 2016



Définition du FIP

Un FIP, fonds d'investissement de proximité investit majoritairement dans des PME non cotées implantées dans une zone régionale spécifique, à savoir pour le FIP Ecoplanète 2010 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Caractéristiques générales du fonds

Code Isin part A	FR0010888180
Date de constitution	Juin 2010
Clôture comptable	31 mars
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Gestion administrative et comptable	EFA

Au 30 septembre 2016

**VALEUR LIQUIDATIVE
DE LA PART A
699,26 €**

Valorisation du FIP

Valeur liquidative part A	699,26 €
Montant distribué par part	250,00 €
Actif net du fonds	4 628 585,47 €

Évolution des performances

Depuis 6 mois	-1,4 %
Depuis 1 an	+0,1 %
Depuis l'origine	-5,1 %

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 septembre 2016 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Revue de gestion au 30 septembre 2016

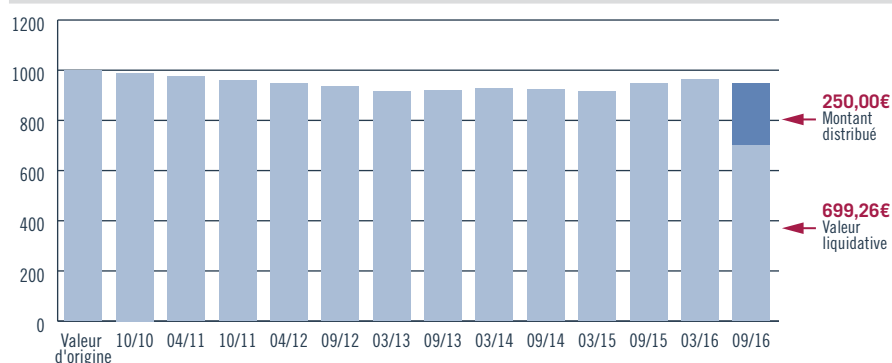
La valeur liquidative* de la **part A** s'établit à **699,26 euros** au 30 septembre 2016.

En avril 2016, le FIP Ecoplanète 2010 a procédé à une première **distribution** partielle d'actifs d'un montant de **250,00 euros** par part. La performance du FIP, distributions incluses, est de +0,1 % sur l'année et de -5,1 % depuis l'origine.

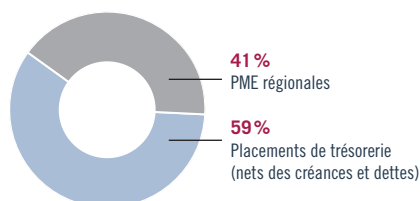
Depuis sa création, le FIP Ecoplanète 2010 a investi dans 9 sociétés innovantes dont 6 ont été cédées. Le montant restant investi dans les **3 sociétés innovantes** en portefeuille s'élève à **1,9 million d'euros** (en valeur estimée).

Les **placements de trésorerie**, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à **2,7 millions d'euros** (en valeur estimée nette des créances et dettes).

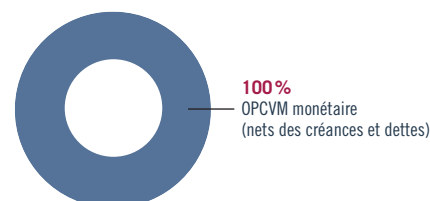
Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Placements de trésorerie (en valeur estimée)



* À noter que la valeur liquidative au 30 septembre 2016 ne tient pas compte de la distribution de 250 euros par part effectuée en novembre 2016.

Investissements en PME régionales

Au 30 septembre 2016, le portefeuille de **PME régionales** du FIP Ecoplanète 2010 s'élève à **1,9 million d'euros** en valeur estimée.

Le FIP Ecoplanète 2010 est entré en période dite de "préliquidation" au sens du Code monétaire et financier en date du 30 mars 2016 afin de lui permettre de vendre ses participations dans les meilleures conditions et de garantir l'égalité de traitement entre les porteurs de parts. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession des participations du portefeuille afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

En mars 2016, les actifs de la société **Akuo Istres** ont été cédés à la société TRIGE (The Renewables Infrastructure Group Limited) dans le cadre d'une cession minoritaire d'un portefeuille d'une capacité de production d'environ 49 MW. La société, qui ne détient plus que de la trésorerie dans son bilan, est en cours de liquidation afin de permettre aux actionnaires de la société, dont le FIP Ecoplanète 2010, d'encaisser le prix de cession de ces actifs.

En parallèle, le FIP Ecoplanète 2010 a encaissé 2,0 millions d'euros suite à la cession des actifs des sociétés FPV Gaillac, FPV Midi Pyrénéenne et SEA Energy 2 qui ont été liquidées.

Au 30 septembre 2016, le portefeuille de PME régionales est valorisé de la manière suivante :

- la société **Akuo Istres** reste valorisée sur la base de son actif net réévalué ;
- la provision de 25 % est maintenue sur la valeur des titres **Akuo Biomass**. Malgré une dizaine de projets lancés, qui totalisent une puissance de production de plus de 20 mégawatts, la société a accumulé un retard sur la mise en production, ce qui la contraint à réaliser un nouveau tour de financement début 2017 ;
- la société **Eoliennes de Rully** est valorisée sur la base de son prix de revient. Une offre reçue début 2016 d'une société spécialisée dans l'énergie éolienne n'a pas abouti mais a permis de valider la valeur économique de l'actif.

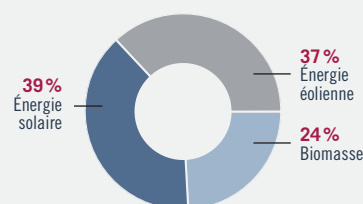
Variations de la valorisation au cours du semestre

Société non cotée	Secteur	Pays	Variation	Référence de valorisation
Akuo Istres	Energie solaire	France	↘	Actif net réévalué

Sociétés du portefeuille au 30 septembre 2016

PME régionales	Secteur	Région	Prix de revient (€)
Sociétés non cotées			1 906 311
Akuo Istres	Énergie solaire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	607 905,00
Akuo Biomass	Biomasse	Hors régions éligibles	602 968,00
Eoliennes de Rully	Énergie éolienne	Hors régions éligibles	695 438,00

Répartition sectorielle des PME régionales (en valeur estimée)



Répartition géographique des PME régionales (en valeur estimée)

